
APPEL ARTICLES

Sport History Review Numéro spécial

« Les Jeux régionaux, une autre histoire du sport et de l'olympisme »

Editeurs invités :
Cyril Polycarpe¹ (Université Marie et Louis Pasteur, France)
Pascal Charitas² (Université Paris Nanterre, France)

Les recherches sur les Jeux régionaux – qu'ils soient reconnus et non reconnus par le Comité international olympique (CIO) – se sont multipliées depuis une trentaine d'années (Bernasconi, 2011). Certains de ces travaux scientifiques intègrent l'étude des Jeux régionaux dans la globalisation du sport afin de comprendre les rivalités nationales (Keys, 2013) tandis que d'autres s'attachent à décrypter le régionalisme qu'ils génèrent dès la fin du XIX^e siècle (Stoddart, 1988 ; Philipps, 2000 ; Henry & Mahfoud, 2003 ; Kissoudi, 2009 ; Sotomayor & Torres, 2020). Ces études s'inscrivent alors dans un renouveau épistémologique initié autour de la micro-histoire globale (Bertrand & Calafat, 2018 ; Revel, 1996) dans le but d'analyser les transferts et circulations des hommes, idées et de la culture. Les Jeux régionaux sont un autre espace que les Jeux olympiques (JO), les championnats sportifs ou les jeux traditionnels, ils semblent offrir un champ de recherche heuristique dans l'analyse des dynamiques, processus et transformations socio-historiques qui lient le sport et l'olympisme. Ce numéro spécial engage une réflexion sur la contribution des Jeux régionaux dans l'écriture d'une autre histoire du sport et de l'olympisme.

Questionnement et problématique

Tout d'abord, les Jeux régionaux sont par leur nature, leur rôle et leur fonction des événements sportifs institutionnalisés où des nations, territoires et cultures se confrontent. En effet, ils s'imposent à la suite de leur reconnaissance par le CIO (Charte olympique de 1956, règle 10), ce qui

¹ Maître de Conférences des Universités, INSPE – Besançon, Université Marie et Louis Pasteur, Laboratoire Culture, Sport, santé et Société (C3S, UR 4660).

² Maître de Conférence des Universités, UFR STAPS, Université Paris Nanterre, Laboratoire Institut des Sciences sociales du Politique (UMR7220).

entraîne une institutionnalisation et une standardisation des structures représentatives sportives nationales et encourage au regroupement par la coopération. Cette dernière peut se faire par proximité géographique (Polycarpe & Charitas, 2025), éloignement (Houpert, 2008) ou par une culture partagée avec une nation voisine (Huebner, 2014). Par ailleurs, d'autres formes de coopération sont plus diplomatiques, telle une nouvelle souveraineté politique et idéologique (Gounot, 2012). Ainsi, la géographie politique et culturelle s'intéressant aux rapports liés à la frontière, à la région et à l'*hinterland* (Nordman, 1997), alimente l'approche historique des Jeux régionaux de façon originale dans la mesure où cela participe à repenser les questions nationales, régionales, sous-continentales et continentales.

Par ailleurs les Jeux régionaux mettent en lien le local, le national et l'international, révélant que « *les images que les nations se font les unes des autres jouent un rôle fondamental dans les relations internationales* » (Frank, 2000, 18). Ainsi, ces événements permettraient de rompre l'isolement, de conforter sa volonté de s'ouvrir aux autres ou à sa population. Ils offrent un modèle de construction de l'image à transmettre, telle que l'appropriation de l'universalisme sportif olympique pour se conformer ou se dégager d'une emprise ancienne, comme contre-modèle.

Les Jeux régionaux sont traversés par de multiples enjeux et processus (diffusion, circulation, transferts, acculturation, mimétisme, hybridation, (dé)colonisations, etc.) soumis aux évolutions historiques dans la construction des mouvements sportifs et olympiques (Moore, 1989 ; Adami, 2004 ; Houpert, 2008 ; Mangan & al, 2014 ; Kidd & César, 2018), Dans le prolongement, l'objectif de ce numéro spécial consacré aux Jeux régionaux est d'interroger l'histoire du sport et de l'olympisme à travers le prisme de l'organisation de ces événements sportifs à dimension « régionale ». cet objet des « Jeux régionaux » suggère nombre d'interrogations : sont-ils des sous-Jeux olympiques, des contre-Jeux olympiques ou encore une mise en olympisation du sport ? Sont-ils le reflet d'une mondialisation des sports modernes, ou celui de la défense d'identités locales ?

Projet éditorial

Le présent appel à contribution qui prend pour objet les « Jeux régionaux » souhaite initier un travail de recherche pérenne proposant deux objectifs complémentaires. En premier lieu, à partir d'études de cas, il s'agit de montrer comment les historiens du sport appréhendent aujourd'hui la question des Jeux régionaux, puis d'élaborer un cadre de compréhension commun entre chercheurs, travaillant aussi bien les proximités que les différences sur cet objet. En effet, la finalité de ce numéro spécial est bien de contribuer à esquisser épistémologiquement une définition des Jeux régionaux.

Pour ce faire et afin de se prémunir de tout européanocentrisme, occidentalisme et ethnocentrisme, cet appel à contribution propose une temporalité large (de la fin du XIX^e siècle à nos

jours) et appelle ainsi de ses vœux à des études de cas dans divers espaces, continents, hémisphères, cultures et aires géographiques.

Nous invitons des propositions des articles se situant sur (mais non uniquement limité à) un ou plusieurs des axes suivants:

1. Les Jeux régionaux sont abordés à travers un ou plusieurs niveaux d'échelle en les croisant afin d'interroger les dimensions multiscalaires et les formes de multiterritorialités (local, national, sous-continentale ou continentale).
2. Organiser l'événement sportif des Jeux régionaux pour une nation, un Etat, interroger les institutions sportives et politiques, les mouvements sportifs (comités d'organisation, acteurs publiques et politiques locaux, parties prenantes diverses, etc.) permettant le croisement du local/national, de discuter de la visibilité continentale et/ou mondiale.
3. Les Jeux régionaux permettent de questionner le social et le culturel à travers les transferts de savoirs, de modèles, de techniques corporelles par les circulations (athlètes, entraîneurs, informations, médiatisations, etc.) pouvant briser les frontières et barrières culturelles dans une tension local/global.
4. Les mobilisations, résistances et controverses autour des Jeux régionaux (groupements, associations, contre-mouvements, polémiques, hybridations corporelles, défense d'une culture et d'une identité, dopage, affairisme, etc.) permettant d'analyser les Jeux régionaux comme sous-Jeux régionaux et/ ou contre Jeux-régionaux.
5. L'étude de la normalisation, de la standardisation et de la mondialisation sportive par le mouvement sportif et olympique réinterroge les Jeux régionaux sous le prisme de ses liens avec le système sportif mondial, le système olympique (reconnaissance, parrainage, affiliation, mise aux normes, standardisation, etc.)
6. Les formes de politisations et usages diplomatiques, zones d'influence (postcoloniales, guerre froide, etc.) où se déploient des synergies, coopérations et/ou des conflits, rapports de forces entre nations, Etats (bilatérales, multilatérales) dans les relations internationales et la géopolitique.

Calendrier de travail prévisionnel pour le numéro spécial (n° programmé pour Printemps 2028)

Réception des résumés (500 mots maximum) décrivant le sujet envisagé : **30 mai 2026**

Notification de l'acceptation des résumés : **30 juin 2026**

Les articles complets doivent être soumis avant **le 30 janvier 2027**

Date de publication estimée : **Mai 2028**

Instructions de soumission

Nous invitons tous les rédacteurs à soumettre des résumés (maximum 500 mots) en français ou en anglais, décrivant la contribution prévue avant le **30 mai 2026**. L'acceptation des résumés sera notifiée au plus tard le **30 juin 2026**.

Les articles complets devront être soumis avant le.... sur https://journals.humankinetics.com/view/journals/shr/shr-overview.xml?tab_body=author-guidelines

Veillez noter que les articles soumis à SHR doivent être limités à 7 000 et 8 000 mots imprimé en double interligne, y compris les notes de bas de page, et formatés conformément aux [directives de SHR pour les auteurs](#). Toutes les soumissions feront l'objet d'un examen par les pairs en double aveugle et devront être révisées en fonction des commentaires des examinateurs et, le cas échéant, des commentaires des éditeurs invités. Le numéro spécial devrait être publié dans le numéro du Printemps 2028 de SHR.

Contacts des coordinateurs du numéro spécial :

Les propositions de communications sont à envoyer à

Cyril Polycarpe : cyril.polycarpe@umlp.fr

et

Pascal Charitas: p.charitas@parisnanterre.fr

Pour toutes questions éventuelles liées à l'appel à ce numéro spécial :

Cyril Polycarpe : cyril.polycarpe@umlp.fr

ou

Pascal Charitas: p.charitas@parisnanterre.fr